

CES AZURÉENS VEULENT CRÉER UN RÉSEAU DE FAMILLES D'ACCUEIL POUR LES MINEURS MIGRANTS

PAR AURORE MALVAL le 09/03/2018, à 17h30



©PHOTOPQR/NICE MATIN ; Menton le 16/12/2017 - Manifestations des associations et organisations syndicales et politiques en soutien aux migrants dans le cadre de la Journée internationale des migrants du 18 décembre prochain - La manifestation est partie de la gare SNCG de Garavan pour se diriger vers la frontière où la police française a installé un barrage. **J-F Ottonello**

À Breil-sur-Roya, Moussa, un jeune migrant ivoirien, a été "adopté" par des habitants du village qui l'ont hébergé à tour de rôle. Ils souhaitent aujourd'hui voir se développer ce type d'accueil à plus grande échelle.

C'était un samedi de juin qui ressemble à un jour de mariage, lorsque la petite foule se presse devant la mairie et piétine pour rentrer dans la salle du conseil municipal. Cette fois, le maire dans son écharpe tricolore n'a marié personne, il a baptisé.

Dans une chemise à carreaux blancs, Moussa Sangaré se tient droit. On lui a remis un livret intitulé "parrainage civil" qu'il tient serré contre lui. Sur la photo parue dans le journal,

il est entouré par des habitants de la commune, ses parrains et marraines - *"mais ils sont bien plus nombreux"*, écrit le correspondant. Il y a un invité d'honneur, le principal du collège ; un nouvel élève à Breil-sur-Roya, ce n'est pas si fréquent.

Moussa a fait sa rentrée dans l'établissement un an et demi plus tôt, *"à la fin de l'automne 2015"*. Six mois encore avant, il tentait de passer la frontière franco-italienne à pied. La police n'avait alors pas posé ses barrages. Moussa est né en Côte d'Ivoire. Il avait 11 ans lorsque ses parents ont été assassinés. *"Il a fui"*, dit René Dahon, l'un des parrains.

Il dit aussi que les assistantes sociales du département était là, le samedi du baptême, mais elles n'ont *"pas osé poser sur la photo"* - devoir de réserve. Et puis les choses n'ont pas toujours été simples avec les institutions.

René sourit devant son cappuccino. Il a donné rendez-vous au café Hobbit à Vintimille, celui qu'on a rebaptisé *"le café des migrants"* parce que la patronne est la seule à les accueillir. La clientèle locale a déserté les lieux, restent les exilés et leurs "aidants". Aujourd'hui, ils se retrouvent pour discuter d'une marche solidaire qui doit traverser la France au mois de mai, de Vintimille à Calais. À table, on retrouve plusieurs parrains et marraines de Moussa Sangaré, mais c'est surtout René qui parle.

Pilier de la Roya Citoyenne, 70 ans, il a décidé d'aider les migrants comme on entre en résistance. Il en a soignés, recueillis chez lui, et même aidés à continuer leur route, ce qui lui a valu une condamnation à 800 euros d'amende avec sursis, lui et trois autres *"papis et mamies"*.



Moussa lors de son "baptême civil" en mairie de Breil-sur-Roya, en juin 2016 S.O.

MOUSSA EN GARDE ALTERNÉE

"Pourquoi?" Assise à côté de René, Suzel Prior ouvre grand les yeux et secoue la tête tant la question lui semble incongrue. Elle articule quelque chose qui ressemble à "devoir", ou "pas le choix".

Lorsqu'il est arrivé en France, Moussa a tout de suite été hébergé chez des Breillois, une garde alternée spontanée. "On a prévenu les assistantes sociales de l'Aide sociale à l'enfance pour la prise en charge, deux sont montées de Menton", rembobine René Dahon. Il faudra quelques mois pour que la situation administrative de l'adolescent, censé relever jusqu'à sa majorité de la protection de l'enfance, soit "régularisée". Pendant ce temps, le réseau des parrains et marraines s'étoffe.

"Dans le milieu militant, ça se savait qu'on avait fait ça, mais on ne pouvait pas dire comment." René Dahon.

Au collège de l'Eau vive où le nombre d'élèves s'étirole, le principal accueille le jeune homme à bras ouverts. Moussa a 16 ans, rentre en 3ème. "Quand il a été scolarisé, il était reconnu comme "mineur non accompagné", mais quand il se déplaçait, c'était toujours son carnet de correspondance qu'il présentait dans le train aux policiers, c'était sa seule 'pièce d'identité",

reprend René Dahon. *"Il était très bon en français, et sérieux!"* Moussa obtient son brevet avec mention bien.

La suite, c'est une formation professionnelle, au lycée technique horticole d'Antibes. Le Conseil départemental paye l'internat, la carte de bus et reverse même une petite pension de 18 euros par jour à ceux qui accueillent toujours le jeune homme vacances et week-end. Six familles et particuliers signent un contrat avec la collectivité. Mais le groupe qui s'échange régulièrement des nouvelles par mail du garçon compte au moins une douzaine de noms: *"Au fur et à mesure, des gens se sont rajoutés"*.

"Et les choses se sont éclaircies", fait René Dahon. Moussa obtient d'abord un titre de séjour de 6 mois, puis finalement de 3, à renouveler - *"il y a eu de nouvelles directives"*.

Le parrain soupire: *"Au moindre écart de conduite, il est sur la sellette"*. L'adolescent qui s'étonnait sur les bancs du collège que ses camarades *"n'écoutent pas le professeur"* a grandi. A Antibes, il fait comme les autres: du foot et des petites bêtises. *"Bon, il a piqué la copine d'un mec, alors l'autre est venu le chercher et..."* René s'interrompt et cherche une photo dans son téléphone: *"Là, c'est lui"*. Moussa apparaît chevauchant un VTT, casque sur la tête, dans les chemins de la Roya. L'image suivante est un selfie pris avec sa copine. René est un peu fier: *"Quand il a des états d'âmes, c'est moi qu'il vient voir"*.

Depuis un peu plus d'un mois, Moussa remonte moins souvent dans la Roya: il a emménagé dans un foyer jeunes travailleurs proche de son lieu d'études. *"Il a 19 ans, il avait besoin de prendre un peu le large!"*

Aujourd'hui, René se dit que ce type de prise en charge pourrait se développer et bénéficier à d'autres mineurs étrangers: *"Il faut un parrainage, avec un système d'hébergement tournant, parce que sinon c'est trop lourd pour les familles"*, insiste François, un voisin. *"D'autres départements ont institutionnalisé ce système"*, reprend René.

CAS D'ÉCOLE DANS LE BAS-RHIN ET LA SEINE-MARITIME

C'est le cas dans le Bas-Rhin et la Seine-Maritime. L'été dernier, les deux départements ont lancé des appels pour trouver des familles bénévoles afin d'accueillir des mineurs étrangers entre 13 et 16 ans.

L'objectif? *"Héberger une vingtaine de jeunes"* dans le Bas-Rhin, *"dans un cadre familial"* pour éviter qu'ils ne se retrouvent dans les hôtels réquisitionnés faute de place en foyers. Les mineurs ainsi pris en charge passent deux mois dans des structures départementales avant d'intégrer leur famille d'accueil, pour se confronter *"aux gestes du quotidien, apprendre les codes et le vocabulaire, qu'ils ne soient pas perdus en arrivant"*, explique une bénévole du Foyer Notre Dame, l'association missionnée pour épauler les volontaires à France Bleu Bas-Rhin.

Les familles seront indemnisées à hauteur de 200 euros en Seine-Maritimes et 357 euros

dans le Bas-Rhin, en dédommagement de leurs dépenses courantes : nourriture, eau, électricité, fournitures scolaires, déplacements.

ET CHEZ NOUS?

Une solution pour les Alpes-Maritimes, où le nombre de mineurs non accompagnés a explosé? Les structures départementales ont du mal à faire face à l'afflux et la prise en charge coûte cher à la collectivité. 10,8 millions d'euros en 2016, soit "*13% du montant global des placements*", indiquait Eric Ciotti lors d'une conférence de presse sur l'accueil des mineurs étrangers en mars 2017.

Actuellement, les mineurs accueillis chez des assistants familiaux ou "*des tiers dignes de confiance*" - c'est la terminologie officielle - lorsque le juge des enfants l'autorise, sont rares: ils sont 18 sur 250, soit 7% du nombre total d'enfants pris en charge. En 2017, 791 mineurs étrangers ont été accueillis dans les structures départementales.